

La Commission européenne a autorisé, mardi 14 décembre, la fusion des deux multinationales françaises de l'eau et des déchets Veolia et Suez – une opération à 13 milliards d'euros scellée au printemps après des mois de bataille entre les deux rivaux historiques. Cette décision de la Commission, qui veille sur la concurrence au sein de l'Union européenne (UE), ouvre la voie à la conclusion d'une offre publique d'achat (OPA) de Veolia sur Suez dans les prochaines semaines.

Pour obtenir cette autorisation, Veolia a dû s'engager à céder notamment l'essentiel des activités de Suez en France. Dans le détail, le groupe devra notamment vendre « *la quasi-totalité* » des activités de Suez dans la gestion des déchets et de l'eau municipale en France, « *la quasi-totalité* » des activités de Veolia dans les services mobiles de l'eau dans l'Espace économique européen, « *la très grande majorité* » des activités de Veolia dans la gestion de l'eau industrielle en France et « *une partie* » des activités des deux entreprises dans le traitement des déchets dangereux, a précisé l'exécutif européen dans un communiqué.

L'accord de la Commission « *est subordonné au respect intégral* » de ces engagements qui « *éliminent entièrement les problèmes de concurrence relevés* », a souligné l'institution. « *Le groupe a consenti quelques remèdes additionnels* », confirme Veolia dans un communiqué. Ces nouvelles cessions demandées « *représentent un chiffre d'affaires de 325 millions d'euros* », soit « *au final moins de 1 % du chiffre d'affaires de Veolia* », a tempéré le PDG de Veolia, Antoine Frérot, dans un entretien aux Echos.

L'opération, qui avait été notifiée à Bruxelles le 22 octobre, vise à faire de Veolia « *un champion mondial de la transformation écologique* », renforcé dans sa capacité d'innovation face à la concurrence chinoise. Veolia absorbera donc une large part des activités de Suez à l'étranger : Etats-Unis, Amérique latine, Espagne, Australie, Royaume-Uni. Il verra ses effectifs passer de 180 000 à 230 000 salariés, et son chiffre d'affaires de 26 à 37 milliards d'euros.

## **Huit mois de bras de fer**

Hors du périmètre de la fusion, le nouveau groupe Suez, réduit à 40 % du groupe actuel et recentré essentiellement sur l'eau et sur la France, comptera environ 40 000 salariés pour près de 7 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Détenu par un consortium composé des fonds d'investissement français Meridiam et américain Global Infrastructure Partners (GIP) aux côtés de la Caisse des dépôts et de CNP Assurances, il sera retiré de la Bourse.

Veolia, qui détient actuellement 29,9 % du capital de Suez (acquis en octobre 2020 auprès de l'énergéticien français Engie), avait lancé à la fin de juillet une OPA sur les 70,1 % restants. Suez a longtemps bataillé pour éviter ce rachat initialement hostile. Mais, après huit mois d'un bras de fer financier, politique, judiciaire et médiatique entre les deux groupes rivaux depuis cent cinquante ans, il avait finalement accepté le rachat en avril, au terme d'une médiation. Le prix d'acquisition avait été notamment relevé à 20,50 euros par action, valorisant la cible à quelque 13 milliards d'euros.

Avec l'autorisation de Bruxelles, Veolia a déjà obtenu l'aval de quinze autorités de la concurrence sur les dix-huit saisies du dossier. Le groupe attend encore l'autorisation des autorités du Royaume-Uni, du Chili et de l'Australie, mais seule la décision de la Commission européenne était susceptible de bloquer l'OPA.